

Juillet 2020

N° 33

COMMUNE DE LE HORPS



FLASH INFOS



La Chapelle à Bergault

LE CHIFFRE DU MOIS

Nombre de visiteurs en accès
réguliers du Site Internet
de la Commune

<http://www.le-horps.fr/>

88

EDITO DU MAIRE

La période que nous venons de vivre, en espérant que les jours à venir ne connaissent pas de nouvelles complications, sera très marquante pour très longtemps.

Qui aurait pu penser que du jour au lendemain, un confinement général de la population et une mise à l'arrêt de toute l'économie étaient possible en l'état actuel de nos connaissances scientifiques et du fonctionnement de nos sociétés ouvertes ?

Ces mesures ont permis de circonscrire, voire stopper la pandémie mais la vigilance doit rester de mise. Nous aspirons tous bien sûr légitimement à retrouver une vie sociale « normale » le plus rapidement possible. L'équilibre n'est cependant pas aisé avec les risques qu'un relâchement trop rapide entraîne de nouvelles contaminations.

Parmi toutes les turbulences, la mise en place des nouvelles équipes municipales suite aux élections de mars dernier s'est trouvée décalée. Le plus important a été de répondre aux besoins et de s'adapter aux circonstances. Sur ce point, beaucoup de moyens ont été mis en œuvre sous la conduite des élus en responsabilité et en fonction des périodes concernées.

Une commune est un espace de solidarités et beaucoup de remerciements sont à adresser au risque d'en oublier. Merci aux personnels de nos collectivités, du CCAS notamment à la résidence autonomie pour leur dévouement et leur action efficace, Merci aussi aux bénévoles ayant confectionnés ou distribués des masques, aux commerçants, aux enseignants, aux élus et à toutes les personnes qui ont fait beaucoup et plus particulièrement en direction des plus vulnérables. Les affaires communales dans ce contexte ont été gérées dans le sens de l'intérêt du plus grand nombre.

Du fait de la crise sanitaire et de son ampleur, l'équipe municipale élue le 15 mars 2020 n'a pu être installée que le 25 mai dernier. La nouvelle équipe est composée de 9 nouveaux conseillers et la moyenne d'âge est de 49 ans. Vous trouverez dans ce flash infos les différentes attributions, délégations et la composition des commissions nouvellement constituées.

Après celui de l'expression de la démocratie locale, le temps de l'action s'ouvre pour les six ans à venir. Les projets ne manquent pas et je forme le vœu de les voir se réaliser dans de bonnes conditions et le plus rapidement possible. Les priorités du moment portent sur la revitalisation du commerce local avec l'installation de M et Mme Doyen-Dujardin, nouveaux boulangers et l'extension/Rénovation de la salle des fêtes.

La démarche de revitalisation a permis de définir des axes, une stratégie et un plan d'actions pour le développement de notre commune. Le programme est copieux et le calendrier et les priorités, conditionnés bien sûr par nos capacités seront à déterminer par le nouveau conseil. Soyez assurés de l'engagement et de la motivation de vos élus.

L'objectif est aussi de vous informer du mieux possible. N'hésitez pas à nous contacter si les communications via les flash infos, bulletins ou le site internet de la commune ne vous paraissent pas suffisants.

Patrick SOUTIF



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections municipales du Dimanche 15 Mars 2020 et à l'élection du Maire et des Adjointes du 25 Mai 2020, un nouveau conseil municipal a été installé.

Maire : Monsieur **Patrick SOUTIF**

1er Adjoint : Monsieur Bernard TUFFREAU

2ème Adjointe : Madame Mélina ROMAGNÉ

3ème Adjointe : Madame Brigitte MULLOIS

Conseillers Municipaux :

Madame Fabienne FOUQUET
Madame Linda GARNIER,
Madame Constance DENIAU
Monsieur Alain THUAULT,
Monsieur Romain GRANDIN
Monsieur Samuel JARDIN
Monsieur David DUJARRIER
Madame Rachel RICHARD
Madame Cécile DIDELOT
Monsieur Daniel FOUCHER
Monsieur Claude DOUILLET.

Un poste de Conseiller Municipal Délégué, (rattaché à la commission « travaux, infrastructures, conduite de projet », pour apporter un soutien technique à l' élu référent) a été créé. Monsieur Claude DOUILLET a été désigné pour ce poste.



Patrick SOUTIF



Bernard TUFFREAU



Mélina ROMAGNÉ



Brigitte MULLOIS



Fabienne FOUQUET



Linda GARNIER



Constance DENIAU



Alain THUAULT



Romain GRANDIN



Samuel JARDIN



David DUJARRIER



Rachel RICHARD



Cécile DIDELOT



Daniel FOUCHER



Claude DOUILLET

Délégués à la Communauté de Communes de MAYENNE COMMUNAUTE :

Titulaire : Monsieur Patrick SOUTIF

Suppléant : Monsieur Bernard TUFFREAU

Délégués au SIVM de la Région de LE HORPS :

Titulaires : Monsieur Bernard TUFFREAU - Monsieur Daniel FOUCHER

Suppléants : Monsieur David DUJARRIER - Monsieur Samuel JARDIN

Délégués à Territoire d'Energie Mayenne :

Titulaire : Monsieur Claude DOUILLET

Suppléant : Monsieur Patrick SOUTIF

Représentants élus à l'ADMR :

Titulaires : Madame Mélina ROMAGNÉ et Monsieur Bernard TUFFREAU

Suppléants : Madame Fabienne FOUQUET et Monsieur David DUJARRIER

Les Commissions Communales

Monsieur Le Maire est président de droit de toutes les commissions

Commission « Enfance, Jeunesse, Affaires périscolaires »

Elue responsable	Brigitte MULLOIS
Membre	Rachel RICHARD
Membre	Mélina ROMAGNÉ
Membre	Linda GARNIER
Membre	Constance DENIAU
Membre	Fabienne FOUQUET

Commission « Solidarités, Vie Associative, Services à la personne »

Elue responsable	Mélina ROMAGNÉ
Membre	Alain THUAULT
Membre	Rachel RICHARD
Membre	David DUJARRIER
Membre	Cécile DIDELOT

Commission « Finances, Administration Générale »

Président et élu responsable	Patrick SOUTIF
Membre	Claude DOUILLET
Membre	Bernard TUFFREAU
Membre	Fabienne FOUQUET
Membre	Brigitte MULLOIS
Membre	Daniel FOUCHER
Membre	David DUJARRIER
Membre	Samuel JARDIN

Commission « Travaux - Infrastructures, conduite de projets »

Président et élu responsable	Patrick SOUTIF
Conseiller délégué	Claude DOUILLET
Membre	Romain GRANDIN
Membre	Samuel JARDIN
Membre	Daniel FOUCHER
Membre	Bernard TUFFREAU
Membre	Constance DENIAU
Membre	Fabienne FOUQUET

Commission « Gestion des équipements, du patrimoine et du cadre de vie »

Elu responsable	Bernard TUFFREAU
Membre	David DUJARRIER
Membre	Cécile DIDELOT
Membre	Brigitte MULLOIS
Membre	Mélina ROMAGNÉ
Membre	Alain THUAULT
Membre	Linda GARNIER
Membre	Constance DENIAU
Membre	Claude DOUILLET
Membre	Samuel JARDIN
Membre	Romain GRANDIN

Commission « Aménagement, Urbanisme et Développement Durable »

Président	Patrick SOUTIF
Membre	Daniel FOUCHER
Membre	Cécile DIDELOT
Membre	Romain GRANDIN
Membre	Rachel RICHARD
Membre	Alain THUAULT
Membre	Linda GARNIER

Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication et MAPA

Titulaires	Suppléants
Bernard TUFFREAU	Constance DENIAU
Romain GRANDIN	Brigitte MULLOIS
Alain THUAULT	Mélina ROMAGNÉ

Membres du CCAS - CCAS Résidence Autonomie

Monsieur Patrick SOUTIF, Maire, est de droit Président

Elu(e)s du Conseil Municipal	Membres hors Conseil Municipal
Monsieur Alain THUAULT	Madame Marylène LETOUZÉ
Monsieur David DUJARRIER	Madame Patricia RAY
Madame Mélina ROMAGNE	Madame Davina FLÉCHARD
Madame Fabienne FOUQUET	Monsieur Jean-Claude GEVRAISE
Madame Cécile DIDELOT	Monsieur Gilbert MAREAU
Madame Linda GARNIER	Madame Marie-Françoise GRANDIN
Madame Rachel RICHARD	Madame Adelina JARDIN

Désignation d'un responsable « chiens errants »

Monsieur Patrick SOUTIF.

Désignation du correspondant défense

Monsieur Bernard TUFFREAU

Désignation du correspondant prévention et sécurité routière

Madame Brigitte MULLOIS

Désignation d'un élu CNAS

Monsieur Bernard TUFFREAU

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



REUNION DU 02 DECEMBRE 2019

Demande de subvention départementale au titre des contrats de territoire - volet communal - pour la mise en accessibilité de la bibliothèque

Une enveloppe d'un million d'€ par an est prévue pour les communes de moins de 10 000 habitants. Cette enveloppe communale est répartie au prorata de la population DGF 2015 et de l'inverse du potentiel financier par habitant 2015 de façon à compenser les écarts de richesse fiscale. La dotation annuelle pour la commune est de 22 359.00 €, cumulable sur 6 ans et librement affectée à 3 projets au plus d'investissements communaux. Le département interviendra en taux maximum de 50 % HT, toutes subventions départementales confondues (fonds de concours, dispositif d'aide à la restauration du patrimoine public de caractère, contrats de territoire - volet EPCI).

Description détaillée : mise en accessibilité de la bibliothèque avec l'installation d'une structure modulaire.

Calendrier prévisionnel : mise en service de la bibliothèque : fin Janvier 2020.

Versement d'une subvention au budget général Centre Communal d'Action Sociale

Il convient cette année, d'apporter un appui financier au budget du Centre Communal d'Action Sociale de LE HORPS par l'octroi d'une subvention pour l'équilibre de leur budget.

Il propose donc une aide financière de 13 827.11 € pour l'année 2019 et précise que cette dépense est inscrite au budget général « commune ».

Location du logement communal situé au 6 Rue des Forges

Ce logement sera loué à compter du 15 Novembre 2019. Loyer : 443.00 €

Location du logement communal situé au 6 Place des Tonneliers

Ce logement sera loué à compter du 04 Janvier 2020. Loyer : 480.00 €

Adressage - Fibre optique—validation des adresses

Les lieux-dits doivent désormais être référencés sous une appellation « chemin... » ou « carrefour » « ... » et chaque logement doit être numéroté.

Mise en place du paiement en ligne pour l'encaissement des recettes publiques locales

Au vu du décret n°2018-689 du 1er août 2018 les communes ont obligation de proposer à leurs usagers, particuliers et entreprise, un service de paiement en ligne gratuit pour le recouvrement de leurs avis de paiement.

REUNION DU 23 JANVIER 2020

Tenue du dépôt de pain : Signature d'une convention avec le gérant de l'épicerie

Faute de repreneur à ce jour, Monsieur Le Maire propose de verser une indemnité à Mr Denis MARECHAL, gérant de l'EPI SERVICE, liée à la tenue du dépôt de pain, d'un montant de 200.00 €/mois, payable trimestriellement, à compter du 01/10/2019 et ce, jusqu'à la fin de vacance du commerce de la boulangerie.

Accueil de loisirs sans hébergement : renouvellement des conventions de financement avec les communes de Champéon et Montreuil-Poulay :

Les conventions pour ces deux communes arrivent à échéance et doivent être renouvelées.

Urbanisme - instruction des autorisations d'urbanisme à compter de l'opposabilité du PLUi

- Adhésion de la commune au service commun de Mayenne Communauté - Tarifs et autorisation de signature de la convention

REUNION DU 18 FEVRIER 2020

Approbation du compte de gestion 2019 Approbation du compte administratif 2019

Attribution des subventions communales - Année 2020

Associations	Subventions votées
Gaule Ribayenne	130.00 €
Tennis de table (18 licenciés)	250.00 €
Comité des fêtes	1 900.00 €
US Le Horps (32 licenciés)	1 200.00 €
Basket (88 licenciés)	2 400.00 €
Rallye des copains du terrier	230.00 €
COEDRA Mén	150.00 €
C.A.C.H - tir à l'arc (9 licenciés)	300.00 €
Pédale Horpéenne (18 licenciés)	320.00 €
Ensemble Jouons Créons	100.00 €
FDGDON	200.00 €
ADMR	570.00 €
TOTAL	7 750.00 €

ASI : Demande de subvention pour l'année 2020

Monsieur Bernard TUFFREAU, 1er adjoint, présente le budget prévisionnel de l'Association Sociale Intercommunale (ASI) pour l'année 2020. Au regard de ce budget, il précise que la subvention, calculée au prorata du nombre d'habitant (0.50 €/hab) et sollicitée pour l'année 2020 s'élève à 372.00 €.

Participation au financement de l'école privée Saint Louis

La participation est fixée à 500 € par enfant pour l'année 2020. L'effectif étant de 72 enfants inscrits, la commune s'engage à verser à l'OGEC la somme de 36 000 € soit 3000 € par mois.

Participation au financement du poste de secrétaire de l'ADMR - Année 2020

Montant de la participation : 2 082 €

Cotisation AMF

Montant de la cotisation pour l'année 2020 : 215.44 €

Formation des élus

La somme de 250 € est inscrite au budget

Tarif repas « mercredi-loisirs périscolaires »

Le prix du repas des mercredi-loisirs périscolaires est de 3.60 € à compter du 01 Janvier 2020

Demande de subvention auprès de la Région des pays de la Loire dans le cadre du Fonds Régional du Développement des communes

Le budget alloué à cette partie est évalué à ce jour à 428 000.00 € HT sur un montant global d'investissement de 628 000.00 € HT. Considéré comme pôle rural de proximité dans le SCOT de Mayenne Communauté et au regard de l'intérêt de cet équipement en termes d'attractivité pour la commune de LE HORPS, il est décidé de solliciter le Fonds Régional de Développement des communes (FRDC) tel qu'adopté par le Conseil Régional des Pays de La Loire dans son pacte pour la Ruralité. Compte tenu des partenariats existants (conventionnements pour notre politique enfance avec des communes avoisinantes) et des usages prévus notamment avec une scène pour une offre culturelle, il est sollicité une aide financière de 75 000,00 €, montant dérogatoire au plafond de subvention fixé à 50 000,00 €. Le rayonnement de ce projet dépasse le seul cadre communal (commune de LE HORPS - ex chef-lieu de canton), investissement soutenu par Mayenne Communauté et en totale adéquation avec l'étude de revitalisation menée actuellement avec des prestataires spécialisés.

Demande de subvention auprès de la Région des pays de la Loire dans le cadre du Fonds Régional Ecole

Le plan de financement prévisionnel, annexé à la délibération permet de dissocier la partie réalisation d'une nouvelle salle de restauration de la cantine avec toutes ses annexes. Le budget alloué à cette partie est estimé, à ce jour, à 200 000.00 € HT pour un montant d'investissement global de 628 000,00 € HT. Cette réalisation entre dans le cadre de la mesure 26, axe ruralité vivante du pacte régional. Aussi, il est sollicité une aide financière de 40 000.00 €, au titre du Fonds Ecole correspondant à 20 % du coût total, montant dérogatoire au plafond de subvention fixé à 50 000.00 €. Le rayonnement de ce projet dépasse le seul cadre communal (Commune de LE HORPS, ex chef lieu de canton), investissement soutenu par Mayenne Communauté et en totale adéquation avec l'étude de revitalisation menée actuellement avec des prestataires spécialisés.

Rénovation et extension de la salle des fêtes : demande de subvention du département dans le cadre de l'enveloppe libre de Mayenne Communauté

REUNION DU 04 MARS 2020

Vote des budgets primitifs 2020

Budget général « Commune »

Ce budget s'équilibre à 973 564.62 € en section de fonctionnement et à 1 120 385.16 € en section d'investissement

Budget annexe « Assainissement »

Ce budget s'équilibre à 127 289.13 € en section de fonctionnement et à 113 665.15 € en section d'investissement

Budget annexe « Lotissement du Sentier »

Ce budget s'équilibre à 93 700.44 € en section de fonctionnement et à 93 695.44 € en section d'investissement.

Affectation des résultats 2019 aux budgets primitifs 2020

Affectation du résultat 2019 au budget général commune 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2019 de 196 156.25 € en report à nouveau (compte 002)

Affectation du résultat 2019 au budget primitif assainissement 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2019 de 100 306.13 € en report à nouveau (compte 002)

Affectation du résultat 2019 au budget primitif « Lotissement du Sentier »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne rien reporter.

Vote des taxes directes locales

Monsieur Le Maire propose de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020, comme suit :

<i>Libellés</i>	<i>Bases d'imposition prévisionnelles 2020</i>	<i>Taux de référence communaux 2019</i>	<i>Taux appliqués par décision du conseil municipal</i>	<i>Produit voté par le conseil municipal</i>
Taxe foncière sur les propriétés bâties	433 000 €	25.75 %	25.75 %	111 498 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	160 500 €	42.80 %	42.80 %	68 694 €
Total	593 500.00 €	/	/	180 192.00 €

Il rappelle que pour 2020, et afin de tenir compte de la réforme de la fiscalité directe locale et de l'absence de pouvoir de taux sur la taxe d'habitation, le produit attendu de la fiscalité directe locale sera calculé en excluant le produit prévisionnel de taxe d'habitation (Il est de 82 972 €). Les taux sont votés tels que présentés.

REUNION DU 02 Juin 2020

Commissions communales et extra-municipales—désignation des délégués aux différents syndicats

Voir détail pages précédentes

Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

Le Maire expose que les dispositions du Code Général des collectivités territoriales (article L2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

Création d'un poste de conseiller délégué et désignation du conseiller délégué

Monsieur Claude DOUILLET est désigné conseiller délégué rattaché à la commission « travaux, infrastructures, conduite de projet »

Montant des indemnités de fonction

Taux en % de l'indice brut terminal de la fonction publique, conformément au barème fixé par le code général des collectivités territoriales.

Maire : 35,03 %

1er, 2è et 3è adjoints : 9.30 %

Conseiller municipal délégué : 5,21 %

Une majoration de 15 % est octroyée pour les communes ayant eu la qualité de chef-lieu de canton avant la modification des limites territoriales des cantons. Le mensuel Brut est de 1 566,77 € pour le maire et de 415,97 € pour les adjoints alors que les maximums possibles sont de 1802.54 € pour le maire et de 478.59 € pour les adjoints

Boulangerie : Rédaction d'un bail commercial dérogatoire à compter du 01/08/2020

Au profit de Mr Kévin DOYEN et Madame Alison DUJARDIN. Loyer mensuel de 250.00 € pour la partie commerciale. Loyer mensuel de 242.38 € + 7.62 € pour la partie logement. .

EXTENSION ET RENOVATION DE LA SALLE DES FETES



APS
ARCHITECTE

SAS Architecte Pierre SQUIRTY
68 Rue du Val de Mayenne - 53100 MAYENNE
tel : 02 43 04 14 45 - mail : contact@aps53.fr

Après mûre réflexion sur ces dernières années, le projet d'extension et de rénovation de la salle des fêtes va enfin se concrétiser.

La salle actuelle de la cantine a été réalisée sur 1976 et 1977 pour un coût total de 364 434 francs et un financement par emprunts pour 290 000 Francs. Les taux d'intérêt de cette période étaient de l'ordre de 11 % (Financement définitif adopté par délibération du conseil municipal du 25 avril 1977).

Cette salle a bien vécu et elle a connu de nombreux événements : Fêtes de famille, entre amis, Soirées associatives dont des Saint Sylvestre et de nombreuses « boum » dans les années 1980.

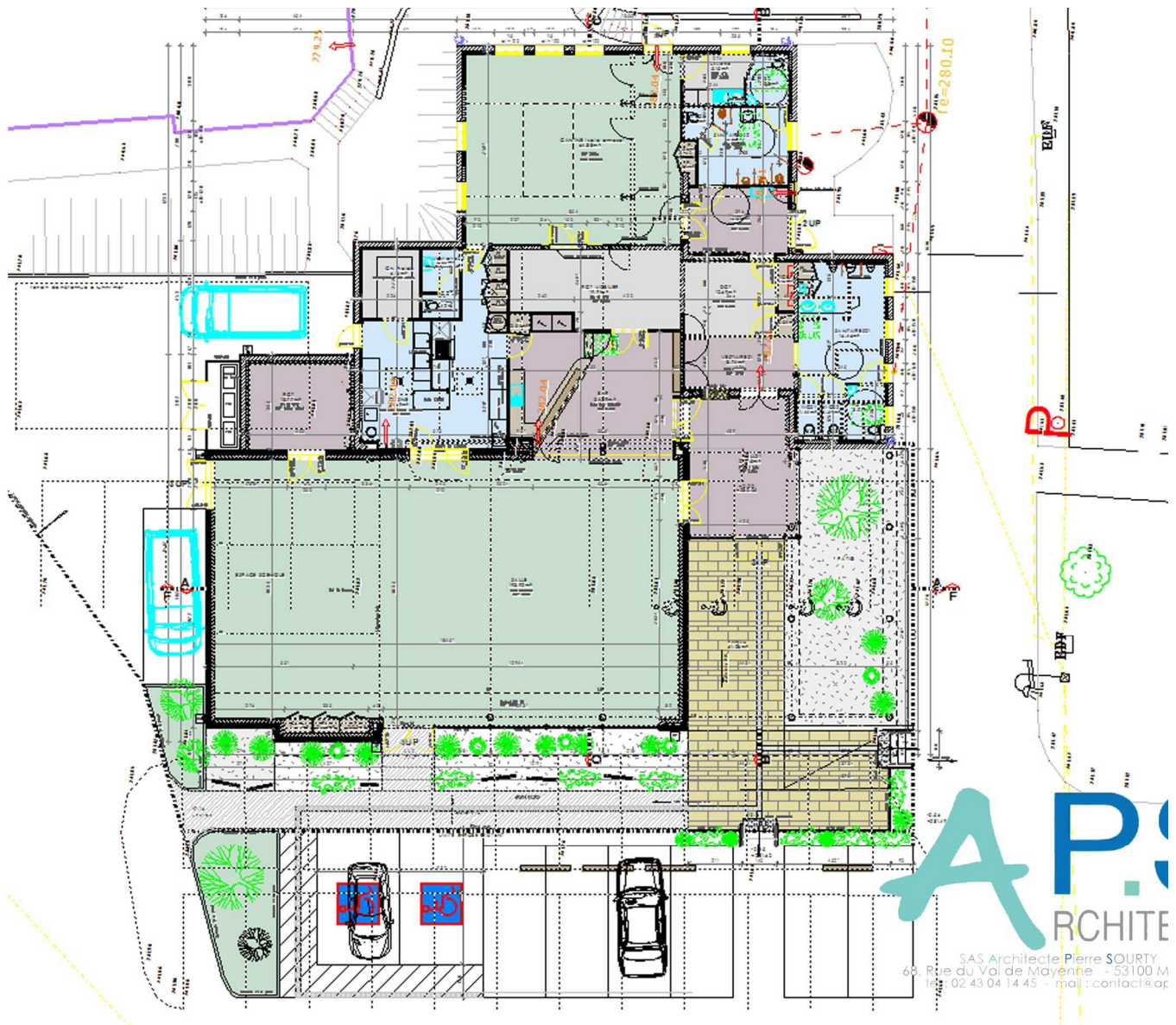
Afin de répondre aux besoins actuels et à la demande, ce projet a pour caractéristiques principales :

- Une extension de 234 m² dont un espace scénique.
- La salle actuelle est réutilisée pour aménager une nouvelle cuisine et un bar permettant un espace global disponible de l'ordre de 230 m².
- La cuisine actuelle devient la future cantine avec possibilité de 65 couverts.

Le coût global prévisionnel de l'opération est de 628 000 Euros HT avec des subventions sollicitées et obtenues pour 312 286 Euros. Les travaux se dérouleront jusqu'en 09/2021.

Ce projet est important pour redonner de l'attractivité et du dynamisme à notre commune. Ce nouvel équipement, modernisé et adapté à nos modes de vie actuels sera à la disposition de tous : Particuliers, associations, école, et bénéficiera également au commerce local.

D'ici sa réalisation, le site actuel ne sera pas disponible et il faudra composer avec ces désagréments inhérents au chantier. Des solutions sont mises en œuvre pour les limiter tant que possible.



BOULANGERIE

Notre boulangerie va enfin pouvoir rouvrir en Août prochain.

Cette réouverture fait suite à une recherche active et sélective. Plusieurs couples de candidats ont également été reçus et auditionnés avant de prendre une décision.

Le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 2 Juin dernier de retenir la candidature de Monsieur Kévin DOYEN et Madame Alison DUJARDIN.

Ce jeune couple arrive le 1er Août et les premières ventes de pains et pâtisseries auront lieu à compter de la mi-Août. Quelques jours sont en effet nécessaires pour s'adapter au four et aux équipements existants avant de vous proposer des produits de qualité.

Bienvenue à Monsieur Kévin DOYEN et Madame Alison DUJARDIN et à leurs enfants dans notre localité et tous nos vœux de réussites à titre professionnel et personnel.

Nul doute que la population saura les accueillir comme il se doit. La motivation de ces nouveaux commerçants est entière et vous pourrez tous bientôt apprécier la qualité de leurs produits et de leur accueil chaleureux.



COVID - 19 — MASQUES



Les membres de l'association EJC (Ensemble, Jouons, Créons) ont confectionné un certain nombre de masques en tissu (masques lavables et réutilisables).

Deux modèles sont disponibles (adultes et enfants).

Il reste à ce jour 30 à 40 masques à votre disposition et vous pouvez en obtenir sur simple demande à la Mairie.

Merci vivement aux bénévoles de cette association pour cette action solidaire.

UN ENFANT, UN ARBRE



La commune va organiser pour la 4ème année l'opération « Un Enfant, un arbre ».

Tous les enfants nés en 2019 sont concernés par cette plantation.

Cette nouvelle plantation aura lieu le Samedi 28 Novembre 2020 à 11 h 00.

REVITALISATION CENTRE BOURG

Cette démarche conduite depuis Juin 2019 a été mobilisatrice et très riche en enseignements.

Une journée avec plusieurs volets (boucle sentier pédestre, projets d'aménagements, mini forum des associations, présentation des conclusions de l'étude menée, apéro collectif ...) était prévue le 25 Avril dernier.

Crise sanitaire oblige, cette manifestation a dû être différée.

Avec l'arrivée de nouveaux boulangers, il ne serait pas concevable de reprendre le programme de cette journée sans leur concours et celui des commerçants déjà en activité. Rendez-vous donc à revoir sous un format différent de celui initialement prévu.

Vous en serez informé dès que possible après décision du conseil municipal sur les suites qui pourront être données en fonction du contexte sanitaire.

D'ici là, vous pouvez prendre connaissances du document final sur le site internet de la commune : <http://www.le-horps.fr/>



VOS IDEES NOUS INTERESSENT

Vous avez des suggestions, des idées à apporter sur la vie locale, la vie associative, les aménagements, les loisirs etc n'hésitez pas, transmettez-nous vos demandes par courrier, par mail mairie.lehorps@wanadoo.fr, dans la boîte aux lettres de la mairie ...



COMMEMORATION DU 8 MAI

En période de confinement, cette cérémonie du 8 Mai 2020 s'est déroulée sans public. Seuls Le Maire, les Adjointes et deux membres des anciens

combattants ont pu venir témoigner de la reconnaissance des Horpéens pour le 75ème anniversaire de la fin du conflit de la seconde guerre mondiale.

Un hommage particulier sera rendu à Monsieur Rémy OGER, décédé le 10 Avril dernier, lors d'une prochaine manifestation en accord avec la famille et l'association des anciens combattants. Il était le dernier Horpéen Ancien Combattant et prisonnier de guerre avec un parcours remarquable. Il a vécu des moments difficiles et été prisonnier de 1940 à 1945 après avoir fait 24 mois de service militaire.



ACCUEIL DE LOISIRS - ALSH



Malgré les conditions très particulières liées au Covid-19, le centre de loisirs accueille une trentaine d'enfants du 6 juillet au 31 juillet 2020.

Les mini-camps n'ayant pas lieu, une sortie est prévue tous les jeudis au poney club du Boulay.

Le thème "Les légendes" permettra aux enfants de fabriquer des trésors et de cuisiner des sablés en forme de bouclier, notamment.

L'équipe d'animation, Blandine Pottier, Martine Toda, Nathalie Foucher, Tiffany Chantoiseau, Morgane Fléchar, Adriano Foucher, Vassili Aubry, Jordan Emery et Carla Roblot, met tout en oeuvre pour organiser les activités dans des conditions de nature à permettre le respect des règles d'hygiène.

Souhaitons un beau mois de juillet aux animateurs et aux enfants



BIBLIOTHEQUE

Pour le plaisir de tous, la bibliothèque a ré-ouvert ses portes tous les mercredis du mois de juillet de 10h à 12h et de 16h à 18h30 suivant un protocole sanitaire.



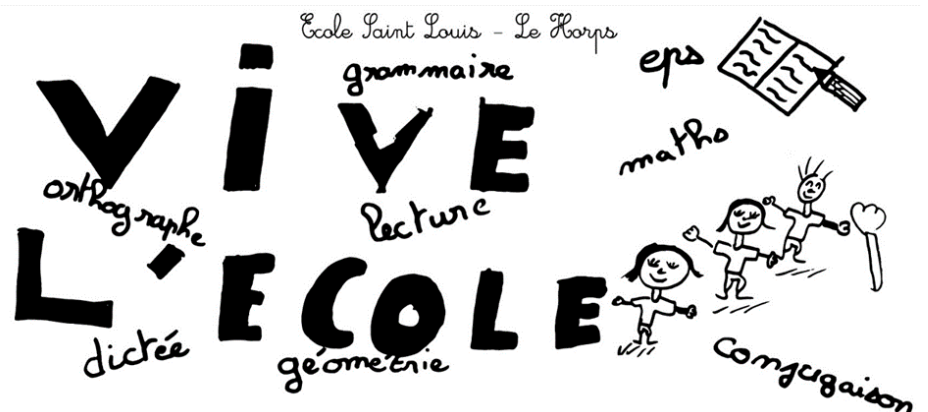
PORTAGE DE REPAS



Une nouvelle organisation a été trouvée pour le portage des repas à compter du 6 juillet entre la résidence autonomie, les élus municipaux et les membres du CCAS. Merci à tous d'avoir répondu favorablement, le service rendu est plus léger et agréable avec une équipe bien dimensionnée.

A compter de septembre, nous lançons un nouvel appel à tous les bénévoles pour le portage des repas à domicile, pour 1 heure maximum le midi, en semaine uniquement, sur la commune du Horps. Les frais kilométriques sont remboursés. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles essentielle à notre commune.

A.P.E.L ECOLE PRIVEE SAINT LOUIS



Cette année scolaire a un goût d'inachevé et a été particulière pour l'APEL comme pour tout le monde.

Nous avons dû annuler tous nos événements : la soirée Paëlla du 14 mars, la chasse aux œufs de Pâques et le repas champêtre de juin.

C'est donc une année « blanche » pour l'APEL avec uniquement les bénéfices de l'Arbre de Noël. L'annulation de la soirée de l'école, la veille de celle-ci, n'a pas entraîné de frais. Les entreprises, avec lesquelles nous devons travailler, n'ont pris aucune indemnité et nous les en remercions.

Nous pensons particulièrement aux CM2 qui quitteront l'école du Corps sans avoir pu profiter des dernières fêtes de l'école. Nous ne manquerons pas de les inviter à nos événements 2020-2021 et leur souhaitons une bonne rentrée en 6^{ème}.

Nous pensons aussi à Mme Foucher, enseignante de la classe des CE1 et CE2 qui quitte l'école du fait de la fermeture d'une classe à la rentrée 2020. Nous avons pu, avec les enfants ainsi que quelques parents de CE lui dire au revoir le 3 juillet. Elle manquera beaucoup aux enfants ainsi qu'aux parents.

Nous voyons partir aussi nos anciennes présidentes de l'APEL et de l'OGEC, respectivement Sandrine Huard et Fabienne Fouquet. Personnellement, j'ai eu la chance de travailler avec elles ces 4 dernières années. Elles ont beaucoup apporté à l'école tant de leur investissement qu'avec leur bonne humeur et leur joie indéfectibles. Merci beaucoup à elles ... Nous remercions aussi Christelle Delforges qui quitte l'OGEC après plusieurs années d'investissement.

Bon maintenant, il nous faut préparer cette nouvelle année scolaire en espérant qu'elle soit plus joyeuse et que l'on pourra compter sur vous tous.

Nous commencerons l'année avec le traditionnel pot d'accueil des parents le matin de la rentrée dans la cour de l'école.

Et notez tous également :

L'arbre de Noël prévu le vendredi 11 décembre 2020

La soirée Paëlla le 20 mars 2021

La chasse aux œufs de Pâques le 4 avril 2021

Le repas champêtre le 20 juin 2021

Nous comptons sur vous !

Et bien sûr pour les parents intéressés, nous serons ravies de vous accueillir en tant que membre de l'APEL !

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : apel.lehorps@gmail.com

A très bientôt

Angélique Bergeron Présidente APEL

BASKET

Habituellement nous sommes heureux de vous donner des nouvelles de notre club de basket .

Cette année,c'est difficile puisque la saison n'est pas allée à son terme à cause du covid et nous ne pouvons pas être toujours satisfait de la bonne santé de notre association alors que beaucoup de gens ont perdu la vie...que beaucoup d'autres ont risqué la leur pour soigner nos malades ou pour nous rendre des services...



Tout ce que nous espérons c'est que cela se termine au plus vite et que cela ne recommence plus !... C'est dans cette optique que notre bureau s'est réuni dernièrement afin de préparer la prochaine saison au cours de laquelle nous serons heureux de vous revoir dans notre salle des sports pour nous encourager ou pour jouer au basket...



La publication de ce flash infos nous donne l'occasion de sonner le rappel des plus jeunes désireux de découvrir le basket les vendredis de Septembre et Octobre de 17h30 à 18h45 et dès que l'école recommencera. Plusieurs séances découvertes sont possibles avant de prendre une licence éventuellement.

Mais il n'y a pas que les plus jeunes qui sont invités à « tâter la balle orange »...et si vous en avez envie n'hésitez pas à en parler à notre Président Arnaud Flécharde qui saura vous renseigner. Toutes les catégories jeunes et séniors sont représentées au sein de notre club ou de la CTC Nord Mayenne. Et il y a aussi une équipe loisirs qui s'entraîne et joue le jeudi soir.

Alors dans l'attente de vous revoir, portez-vous bien et à bientôt

Le bureau de l'AJLH



CLUB DES AINÉS

CLUB COEUR D'OR

REJOIGNEZ- NOUS !

*Vous avez 65 ans et plus...,
Vous aimez la belote, les jeux de
société, la pétanque, les bons repas, les
sorties festives et culturelles...*

Réunion tous les jeudis après-midi.

Ambiance conviviale et festive !



"COVID 19"

Réouverture du Club
sous toutes Réserves
en Septembre 2020...

Bonnes
Vacances



Président : Jean-Claude GEVRAISE - Tél : 02.43.04.71.95

Vice Président : Marcel BERTEREAU

Ensemble Jouons Créons

Après ces jours tristes de maladie et de confinement, l'association est heureuse de rouvrir ses portes. dans un nouveau local situé au 13 rue des forges (pratiquement en face l'ancien).

Nous nous y retrouverons à partir du :

VENDREDI 24 JUILLET 2020

de 14 à 18h00 avec bien sur, toutes les préconisations sanitaires voulues par l'OMS.

De bon moment nous attendent encore et nous reprendrons nos activités dans le bonne humeur habituelle.

Pour le mois d'août, si tout se passe bien, nous ouvrirons tous les vendredis et bien entendu au moins deux dimanches vous serons proposés.

En attendant prenez soin de vous

Nos coordonnées :

Roberte Chatillon : 06 24 35 76 70 - Mail : ejc.lehorps@gmail.com

adresse postale : 7 rue des forges 53640 le Horps



Anciens Combattants - AFN

Cette année, l'amicale est endeuillée depuis Novembre. Nous ont quitté Georges LE-BLANC, Alain BOUCHER, Félix FLÉCHARD, Simone POISSON, Rémi OGER. APG

Rémi nous a quitté pendant le confinement, nous n'avons pas pu lui rendre hommage. En accord avec la famille, nous le ferons dès que possible.

MAM Mini-Loup et ses copains



Après deux mois de confinement, la MAM est heureuse de retrouver tous ses Mini-Loups en bonne santé.

Quelques règles ont dû changer, l'accueil est réduit avec port du masque obligatoire pour les adultes et gel hydro alcoolique à disposition, prise de température pour les enfants en arrivant. Les jeux et activités sont un peu différents, nous essayons au maximum de prévoir des activités par petits groupes. Les assistantes maternelles portent des masques confectionnés par "Tata Lucie", ce sont des masques "rigolos" pour ne pas effrayer les enfants. Même les ours en peluches portent un masque.

Nous remercions notre propriétaire de son soutien en attendant une subvention financière exceptionnelle Covid-19 de la CAF. Sans l'aide de Corinne, nous aurions eu beaucoup de difficultés à continuer cette aventure.

Nous remercions aussi les parents de nous faire confiance.
Prenez soins de vous.

Rachel, Karine & Lucie

MAM Mini-Loup et ses Copains

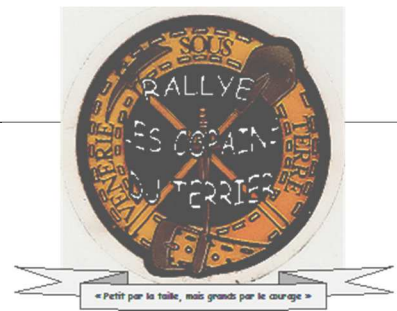
8 rue de la Seille - 53640 LE HORPS - 02/43/03/67/14 - mini.loup@orange.fr

Comité des Fêtes

L'activité du Comité des fêtes a bien démarré avec le concours de belote en Février. Malheureusement, l'apparition du covid 19 a entraîné l'annulation du loto puis celle du vide grenier. Si l'épidémie est derrière nous et que les règles sanitaires le permettent la fête communale sera maintenue et une soirée entrecôte sera organisée le samedi 3 Octobre 2020 au soir.

Nous nous sommes équipés de tables complémentaires si d'autres associations de la commune ont besoin, elles peuvent être mises à disposition gratuitement, une caution de 200 € sera demandée.

Rallye les copains du terrier



Le contexte actuel ne nous a pas permis et ne nous permettra pas de réaliser notre cochon grillé annuel cette année. Nous tenions à nous en excuser auprès de tout ceux qui nous soutiennent chaque année.

Mais ce n'est que partie remise, car nous avons bien l'intention d'être présent l'année prochaine !

Tous les membres de l'association vous souhaitent de passer de bonnes vacances, et vous donnent rendez-vous en Avril 2021 pour notre prochaine édition de ce repas convivial.



Le Rallye



La Pédale Horpéenne

'La Pédale Horpéenne' est une association en pleine essor: encore cinq nouveaux adhérents cette année, ce qui porte le nombre à vingt deux licenciés.

Les nombreuses sorties ont l'air de plaire et l'ambiance est conviviale ce qui ne gâche rien. Malheureusement les problèmes sanitaires ont mis à mal nos trois grands projets de l'année. Nous avons dû annuler: L'ENFERDUN'HORPS notre première rando, la finale du championnat des jeunes avec le partenariat de l'Etoile Sportive de Mayenne et le tour de la Manche.

Ce ne que partie remise.
Rendez vous en 2021.

Venez pédaler avec nous
pour information: président Mickael Lurel

tél: 0685282791

mail: lapedalehorpeenne@gmail.com



Annnonce de la Mairie de Montreuil-Poulay

Enquête à la population pour le projet de Tiers-lieu Culturel, Social et d'Innovation de Montreuil-Poulay

« Un tiers-lieu est un espace où l'on peut travailler, créer, se rencontrer, se réunir et échanger. Un lieu où on y valorise le lien social, le "faire et le vivre-ensemble".

Des nouveaux espaces seront dédiés à faire de ce lieu un outil de dynamisation économique et sociale de notre territoire : **programmation culturelle, vente de produits** (épicerie, librairie, ludothèque, ...), **transmissions de savoir-faire et de savoirs, des services de proximité**, (...). Vous êtes indépendant(e)s, salarié(e)s, bénévoles, lycéen(ne)s, étudiant(e)s, retraité(e)s. Vous souhaitez créer ou développer votre activité sociale et/ou professionnelle dans un lieu convivial et dynamique.

Votre avis nous intéresse ! Votre avis et vos réflexions peuvent permettre de mieux définir les besoins de la population sur la conception

Vous pouvez obtenir cette enquête auprès de la Mairie de Montreuil-poulay :

MAIRIE DE MONTREUIL-POULAY -- Tél : 02.43.00.83.06

Courriel : mairie.montreuil-poulay@wanadoo.fr

REPAS DES AINES

A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle !

Les élus du Conseil Municipal en accord avec les membres du CCAS ont pris la décision de reporter le repas des aînés. La date vous sera communiquée ultérieurement en fonction de la situation sanitaire.



Mais rassurez-vous ce n'est que partie remise.

PROCHAINES DATES A RETENIR

Sous réserve de faisabilité en fonction de la situation sanitaire

Samedi 3 et Dimanche 4 Octobre 2020 :	Fête communale avec soirée Entrecôte le samedi soir
Samedi 28 Novembre 2020 :	Plantations Un Enfant, un arbre
Vendredi 11 Décembre 2020 :	Arbre de Noël de l'Ecole
Samedi 20 Mars 2021 :	Soirée Paëlla de l'Ecole
Dimanche 04 Avril 2021 :	Chasse aux œufs de l'Ecole
Dimanche 20 Juin 2021 :	Repas champêtre de l'Ecole